

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL DE TERRITOIRE**

■ **Demande de subvention d'investissement dans le cadre du financement de l'opération Etudes complémentaires au Schéma Modernisation du Réseau Unitaire II (SMRU II) de Marseille.**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses opérations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Descriptif de l'opération concernée :

L'opération consiste à la réalisation d'études et d'investigations géotechniques au SMRU II.

Le SMRU II propose un tunnel de stockage sous l'axe Arenc - Michelet et des bassins de rétention sur le secteur du Jarret pour lutter contre les déversements et débordements du réseau unitaire du centre-ville de Marseille (protection des milieux, des eaux de baignade, des biens et des personnes, et conformité réglementaire). Les études à engager dans le cadre de cette opération visent à confirmer ou infirmer ces conclusions, à affiner les différents projets, à vérifier leur faisabilité et leur chiffrage.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière et à signer tous les documents y afférents.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 500 000 euros HT.

Le Plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

ORGANISMES SOLLICITES	TAUX SOLLICITES	MONTANTS SOLLICITES
Agence de l'Eau RMC	80,00 %	400 000,00 euros
Métropole Aix-Marseille-Provence	20,00 %	100 000,00 euros